



CLASSEMENT

Les 30 avocats les plus puissants de France (édition 2019)

par [Thierry Lévêque](#) 24 septembre 2019

Liberté menacée, égalité chahutée, fraternité oubliée... Un vent mauvais souffle dans nos prétoires. Voilà pourquoi GQ a retenu, dans son 9e classement des avocats les plus puissants de France, des hommes et des femmes qui placent la célèbre devise française au cœur de leur engagement.

Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, 1789 : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. » Déclaration universelle des Droits de l'Homme, 1948 : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

Constitution de la Ve République, article 2, 1958 : « La devise de la République est : Liberté, Égalité, Fraternité. »

Au moment où les mouvements politiques autoritaires, haineux ou dictatoriaux embrasent le Vieux Continent, la triade républicaine forgée il y a deux siècles retrouve une brûlante jeunesse. En France, les trois mots font office de bréviaire pour tous les vrais serviteurs du droit républicain. Les personnes retenues dans ce neuvième palmarès des avocats les plus puissants de France ont été presque unanimes à nous dire à quel point ils

sentaient un vent mauvais souffler dans les prétoires. L'avalanche de lois pénales qui ne faiblit pas depuis le début de l'ère terroriste, il y a maintenant presque deux décennies, conduit, disent-ils, à privilégier la sécurité à la liberté. « L'efficacité » devrait primer, laisse-t-on entendre ici et là, sur les principes fondamentaux. Beaucoup de ceux que nous avons choisis se sont levés pour rappeler le pays au bon souvenir des principes de 1789. Notre lauréat François Sureau a obtenu avec son associé Patrice Spinosi un arrêt fondamental du Conseil constitutionnel qui consacre la Fraternité comme colonne vertébrale de notre droit : du fait de ce principe, aucun homme ne saurait désormais être poursuivi pour avoir secouru de manière désintéressée un migrant illégal.

La défense de la liberté est aussi toujours d'actualité dans notre palmarès. Liberté de penser, de s'exprimer et même de choquer pour l'avocat de Charlie, Richard Malka. Liberté pour les femmes du monde entier prostituées par des esclavagistes et jetées sur les trottoirs français, dont la Nantaise Anne Bouillon plaide la cause. Liberté pour les enfants français de djihadistes, victime de la folie criminelle de leurs parents et que tente de ramener au pays, au côté d'autres, Martin Pradel. Liberté de manifester pour les Gilets jaunes, défendue âprement par Arié Alimi, parmi d'autres.

Une part commune d'humanitéNos avocats les plus puissants de France défendent aussi l'égalité. Celle des citoyens devant la justice, comme lorsque le duo Herrmann-Seban rappelle ce qui est dû aux familles démunies victimes de crimes oubliés, ou quand le tandem Bouzrou-Granier exige que les violences policières soient poursuivies comme les autres délits. L'égalité que demande William Bourdon pour le traitement des crimes et délits économiques commis par les grandes entreprises et les puissants. L'égalité de droits pour les détenus dans le meilleur intérêt de la société qu'ils

retrouveront un jour, que défend Delphine Boesel. Tous ceux que nous avons choisis plaident aussi, on y revient, pour une certaine idée de la fraternité. La fraternité républicaine, ont dit les philosophes du XVIIIe siècle, n'est pas une injonction religieuse d'aimer tout le monde, mais l'impératif de toujours se souvenir d'une part commune d'humanité. C'est bien ce que pratique Frank Berton dans son carrousel des procès d'assises. C'est ce qui fait le talent d'Éric Dupond-Moretti, quand il plaide pour le criminel qu'on voudrait voir disparaître. C'est ce qui touche chez Hervé Temime, qu'il plaide pour un bandit ou pour un milliardaire.

Paradoxe ultime constaté lors de l'enquête menée pour ce palmarès, les meilleurs défenseurs des principes fondamentaux sont bien souvent eux-mêmes des « monstres » égocentriques. Jaloux, obsédés par leur place dans cet univers petit mais si fondamental, tandis qu'ils se battent pour celle des autres. Humains, trop humains eux aussi, comme ils le plaident pour les criminels ou les délinquants qu'ils défendent. Ils devraient pourtant se souvenir des mots que Robert Badinter avait gardés de son maître :
« L'avocat ne mérite pas l'habit de lumière. Il est tout au plus bon à porter le deuil de son client. D'ailleurs, il est déjà prêt, dans sa robe noire. »

© Ulf Andersen / Aurimages



1. François Sureau - 62 ans - le foisonnant

« Je ne suis pas un vrai avocat », dit-il. Il incarne en réalité l'essentiel du métier de robe et bien plus que cela. Défenseur des libertés pour la Ligue des droits de l'homme devant les plus hautes juridictions – Conseil d'État et Conseil constitutionnel – au côté de Patrice Spinosi dont il est l'associé

depuis 2014, il a fait merveille dans des discours ciselés contre les excès des lois sécuritaires. Il fut magistrat, haut fonctionnaire et officier dans la Légion étrangère jusqu'en 2016, ce qui lui ajoute une petite aura de mystère. Il est aussi un écrivain prolifique (une vingtaine de romans, et le prix Goncourt de la nouvelle en 1997). Il a sa chronique d'actualité dans le journal La Croix, a enseigné à Sciences Po, et anime depuis 2008, avec sa femme, l'association Pierre Claver en soutien aux demandeurs d'asile. Sa voix est désormais écoutée dans la vie publique. Il fut proche de François Fillon et c'est un confident d'Emmanuel Macron, qu'il a connu quand il était conseiller à l'Élysée et pour lequel il a rédigé les statuts du parti En marche en 2016. L'avocat sermonne le président, y compris dans des tribunes de presse, sur des lois ou des décisions vues comme mauvaises, notamment l'interdiction de manifester de la loi « anticasseurs ». Me Sureau a cherché à comprendre et a pris la défense du mouvement des Gilets jaunes.

Fait d'armes : un arrêt historique du Conseil constitutionnel consacrant enfin le principe de fraternité comme règle juridique interdit les poursuites pénales contre ceux qui aident des étrangers illégaux de manière désintéressée.

Signe particulier : il est le dernier fumeur de pipe de Paris.

Il nous a dit : « J'ai toujours une méfiance à l'égard des pays qui proclament leur vertu. Liberté-égalité-fraternité comme horizon, c'est très bien, mais comme alibi c'est discutable. »

2. William Bourdon - 63 ans - l'idéaliste

Redouté, jaloué, haï ou attendu comme Zorro, l'avocat militant s'attaque maintenant, avec six associés ou collaborateurs et avec des associations comme Sherpa, aux grandes sociétés : Bolloré assigné pour non-respect de ses engagements au Cameroun, Auchan qui fait produire des vêtements par des esclaves au Bangladesh... Il défend aussi les lanceurs d'alerte comme le

Portugais Rui Pinto (Football Leaks) et, toujours, Edward Snowden. Il milite pour le retour des enfants de djihadistes français au pays et contre la peine de mort pour leurs parents. Plus classique, il intervient aussi dans la défense de Michel Platini.

Fait d'armes : la mise en examen, à l'été 2018, de Lafarge pour « complicité de crimes contre l'humanité » en raison de paiements à l'État islamique en Syrie. Une première.

Signe particulier : il a entamé une collection des lettres d'insultes et de menaces qu'il reçoit.

Il nous a dit : « Le XXI^e siècle sera l'époque où on mettra fin à l'impunité des grands crimes économiques. »

3. Anne Bouillon - 47 ans - la féministe

Installée à Nantes depuis 2003, cette avocate spécialisée dans les dossiers de violences sur les femmes se penche sur le cas de celles qui ne veulent plus rentrer à la maison de peur des coups, et aussi sur celui des familles souhaitant faire condamner les auteurs des homicides conjugaux. Elle s'intéresse également aux prostituées étrangères, pour lesquelles elle obtient indemnités et ouvre l'espoir d'une autre vie.

Fait d'armes : en novembre 2018, elle a obtenu plus de 100 000 euros pour une Nigériane acheminée en Europe à 16 ans, privée de nourriture, séquestrée, frappée et ayant subi plus de cent rapports sexuels contraints avant de dénoncer ses proxénètes.

Signe particulier : joggeuse compulsive, elle a couru en 2015 le marathon à New York (en 4h25).

Elle nous a dit : « On ne se dote pas encore des moyens nécessaires pour faire face aux violences sur les femmes. Si on veut faire baisser le nombre de victimes, il faut monter d'un cran. »



4. Patrice Spinosi - 47 ans - le fundamentaliste

Son action persistante, notamment pour la Ligue des droits de l'homme, en faveur des principes fondamentaux a glissé des lois d'exception antiterroristes et de l'état d'urgence aux questions soulevées par la répression des manifestations de Gilets jaunes. Il n'a pas encore réussi à faire interdire le très vulnérant « LBD 40 » mais les procédures se poursuivent. Il a torpillé un fichier de police qui favorisait l'expulsion des mineurs étrangers isolés. Il défend les organisations de journalistes et la liberté de la presse en œuvrant pour une meilleure garantie de la protection des sources. C'est lui qui, en 2014, a attiré François Sureau dans son cabinet pour porter la voix des libertés.

Fait d'armes : une victoire au Conseil constitutionnel en avril pour faire annuler la possibilité d'interdiction de manifester prévue dans la loi « anticasseurs ».

Signe particulier : il a choisi une gazelle empaillée pour l'entrée de son cabinet.

Il nous a dit : « Nous perdons le sens des libertés au profit d'un soi-disant pragmatisme et d'une prétendue efficacité. »

5. Hervé Temime - 62 ans - l'artiste

Il est presque sans égal pour ramener à l'essentiel le fatras d'un dossier. Une dream team de quasi vingt personnes travaille sous sa direction dans les plus colossales affaires de Paris. Oligarques russes comme le propriétaire de l'AS Monaco Dmitri Rybolovlev, allergiques au fisc comme le marchand

d'art Guy Wildenstein, artistes comme Roman Polanski ou Gérard Depardieu, capitaines d'industrie comme Servier, bandits et princes arabes comme le cheikh saoudien al-Jaber se bousculent pour l'engager. Presque toujours vainqueur, parfois battu, il rend à ses clients leur humanité, triviale ou magnifique.

Fait d'armes : la relaxe de Bernard Tapie obtenue en juillet après une superbe plaidoirie dans la supposée escroquerie à l'arbitrage de l'affaire Lyonnais-Adidas.

Signe particulier : il dépense son argent dans l'art et a dernièrement apprécié le peintre nîmois Claude Viallat.

Il nous a dit : « Pour gagner un procès, il faut trouver des raisons simples. On juge toujours pour des raisons simples. »

6. Éric Dupond-Moretti - 58 ans - l'ogre

Son magistère dans le domaine pénal s'affirme et son omniprésence devient entêtante. Il accepte tout le monde, depuis l'accusé ordinaire d'assises jusqu'au dictateur africain, en passant par les délinquants financiers. Toutefois, ce Lillois rugueux mais profondément humain, car venu d'un milieu social très modeste, glorieux d'une kyrielle d'acquittements, se disperse parfois dans de discutables rôles d'intermittent. On l'a vu ainsi vociférer à temps partiel pour Patrick Balkany. Et comme il se produit au théâtre de la Madeleine dans un étrange stand-up narcissique (À la barre), qu'il écrit ou fait écrire des livres sur lui-même, qu'il produit du vin et donne son avis sur presque tout un peu partout, un certain trouble s'installe quant à cette personnalité dévorante et orageuse. Intimidé, le monde des pénalistes lui sait certes gré d'avoir fait comprendre la figure de « l'avocat des salauds », mais n'apprécie pas toujours de le voir débouler sans crier gare dans tous les beaux dossiers des autres. La magistrature, qu'il aime à brocarder et à accuser à tout bout de champ de « moralisme », est plus

hostile, tandis que le reste du monde a parfois du mal à suivre. Pour les ogres, la boulimie est cousine de l'indigestion.

Fait d'armes : il a fait acquitter en première instance en novembre 2018 l'ex-secrétaire d'État Georges Tron, accusé de « viols en réunion ».

Signe particulier : il est l'avocat qui signe le plus de best-sellers.

Il a dit (au théâtre) : « Se lever, se lever pour prendre la parole, essayer de convaincre, comprendre que l'on a convaincu. C'est jouissif. C'est de la séduction. »

© Jean- Sébastien Evrard / AFP



7. Frank Berton - 57 ans - le romanesque

Le roi lillois des assises est devenu un personnage de livre sous la plume de la journaliste Elsa Vigoureux. Son enfance maltraitée, ses drames familiaux, son parcours « à l'arrache » d'ancien disc-jockey ressemblent trop à ses plaidoiries pour que ce soit un hasard. De plus en plus aguerri, depuis le dossier Florence Cassez (extraite des prisons mexicaines en 2013), pour dénouer entre droit et diplomatie les imbroglios de Français détenus à l'étranger, il excelle en France dans l'impossible : c'est là qu'il donne sa pleine mesure avec son étoffe de « bourrin » autoproclamé, amateur d'albums Panini aux penchants cachés d'intello. Il peut travailler pour les victimes, comme les parents de Sophie Lionnet, fille au pair assassinée à Londres. Il n'est pas impossible qu'il revienne en défense de Salah Abdeslam, « survivant » du commando djihadiste meurtrier du 13 novembre 2015.

Fait d'armes : cette année, il a fait revenir en France puis placer sous bracelet électronique Thomas Gallay, un ingénieur emprisonné au Maroc durant 250 jours dans une affaire de réseau djihadiste aux charges plus que légères.

Signe particulier : la cinquantaine avancée, il a totalement arrêté de fumer et de boire.

Il nous a dit : « J'aime proposer un scénario aux jurés. C'est ce qui fonctionne, car ils ont besoin de comprendre ce qui s'est passé. »

8. Antoine Vey - 35 ans - l'inattendu

Pendant des années, il fut le petit gars à l'allure de lycéen caché derrière Dupond-Moretti. Il est aujourd'hui son associé, depuis 2016. Il fallait être ce très jeune homme calme, fils de notaire du Puy-en-Velay, bardé de diplômes (Cambridge, Sciences Po...) et aimant les écritures, le raisonnement froid, l'économie, le commerce, l'international, pour exister comme pendant de l'ogre lillois. Formé chez les Maîtres Metzner et Spinosi, il a grandi presque trop vite, en plaidant avec nombre de succès des dossiers énormes (Tron, Cahuzac, Merah, Air Cocaïne...), à côté et non dans l'ombre. C'est parfait car, bien sûr, un après-Dupond l'attend un jour.

Fait d'armes : avoir porté l'audience en l'absence du maître et plaidé pour tenter de torpiller le dossier Balkany, exercice d'école.

Signe particulier : il aime jouer des standards au piano.

Il nous a dit : « Je ne cherche pas à ressembler à Éric et il n'est pas mon père. »

9. Jacqueline Laffont et Pierre Haïk - 58 ans et 69 ans - les inséparables

Rare femme toujours présente dans les plus importantes affaires pénales financières depuis plus de vingt ans, Jacqueline Laffont exerce le job avec expérience, mordant et habileté, aussi bien à l'instruction qu'aux audiences.

Elle a en effet appris le métier avec son mari Pierre Haïk dans les affaires plus triviales de bandits et de trafics de banlieue, qu'elle ne dédaigne certainement pas. Le duo connaît autant les arcanes de la procédure et des cabinets d'instruction que les ficelles des bonnes plaidoiries, en correctionnelle comme en assises. C'est à Jacqueline Laffont qu'Alexandre Benalla fait confiance, tout comme Nicolas Sarkozy dans le dossier Bismuth ou encore l'oncle de Bachar al-Assad, de grandes sociétés comme LVMH ou Casino, l'oligarque russe Suleyman Kerimov, mais aussi Nicolas Hulot. Pierre Haïk est aujourd'hui en retrait pour raisons de santé.

Fait d'armes : la remise en liberté de Benalla en février après une semaine de prison, malgré une pression maximum dans une des principales affaires du quinquennat Macron.

Signe particulier : toujours fidèle à Enrico Macias, une ancienne passion familiale, le couple le défend dans l'affaire où il se dit spolié par un fonds - d'investissement.

Elle nous a dit : « Le pénal financier, c'est passionnant. Mais il n'y a rien de mieux qu'un bon vieux procès d'assises. »

10. Sylvie Topaloff - 66 ans - la battante

Cette habituée des dossiers sociaux fut cet été au centre du procès historique des suicides à France Télécom, le premier d'une politique d'entreprise accusée d'avoir été meurtrière. Avec son associé Jean-Paul Teissonnière, ils ont été les premiers à déposer plainte pour le syndicat Sud dans ce drame, qu'ils ont conduit jusqu'au tribunal après une longue bataille de droit. L'enjeu, qu'elle a en particulier posé par sa forte présence à l'audience, sera de définir les limites de la vie en entreprise. Elle dit entrevoir dans ce dossier la mort des solidarités au sein d'une société et les salariés plongés dans la solitude de la « performance », la fin des logiques de service public et la financiarisation du monde économique. Elle a connu

d'autres « souffrances au travail », elle qui porte depuis deux décennies le dossier des victimes de l'amiante, toujours en cours au pénal. Elle défend aussi les chauffeurs Uber, qui demandent la requalification de leur tâche en contrat de travail, avec une possible victoire prochaine. Des dossiers qui concernent d'abord des sorts individuels, qu'il faut prendre en charge, mais qui ont d'incalculables conséquences sur des destins collectifs.

Fait d'armes : elle est la première avocate à être parvenue à renvoyer au pénal une entreprise du CAC 40 et ses patrons pour « harcèlement moral ».

Signe particulier : elle est l'épouse du philosophe Alain Finkielkraut.

Elle a dit : « Dans le dossier France Télécom, j'ai été confrontée à une souffrance indicible que je n'avais jamais vue. »

© Eric Feferberg / AFP



11. Christian Saint-Palais - 55 ans - la vigie

Comme président de l'Association des avocats pénalistes, il veille avec rigidité aux droits de la défense, faisant tomber ici et là les contrôles tatillons, bataillant contre les législations répressives velléitaires, les écoutes téléphoniques d'avocats, élevant la voix si un juge rudoie un confrère.

Accent du Béarn, praticien scrupuleux, ce fils d'agriculteurs plaide des deux côtés de la barre, aussi bien dans le pénal quotidien (comme quand il représente une Norvégienne accusant de viols un groupe de pompiers) que pour les « cols blancs » : le n° 2 des laboratoires Servier jugé pour le médicament meurtrier Mediator, ou Jérôme Lavrilleux qui aurait organisé

la fraude de la campagne Sarkozy en 2012. Deux décennies de pratique lui ont donné de l'aisance dans tous les univers.

Fait d'armes : il a réussi, avec d'autres, à supprimer les cages vitrées faisant apparaître les prévenus comme coupables au tribunal de Paris.

Signe particulier : il aime l'art lyrique.

Il nous a dit : « Journalistes, politiques et juges ne prennent l'entière mesure du rôle de l'avocat pénaliste que lorsqu'ils sont eux-mêmes pris dans la nasse judiciaire. Alors, ils en deviennent les meilleurs défenseurs. »

12. Didier Seban et Corinne Herrmann - 61 ans et 57 ans - les obstinés

Depuis presque vingt ans, au sein d'un cabinet riche de 80 avocats voué à la défense des collectivités locales créé par Didier Seban, Corinne Herrmann travaille sur les crimes laissés en jachère par la justice. Dans une posture inhabituelle d'aiguillon, le duo a fait apparaître déjà une douzaine de coupables et continue de pousser juges et enquêteurs à ouvrir d'autres pistes sur des séries de crimes ou à explorer plus avant le sinistre « palmarès » des tueurs en série Michel Fourniret, Francis Heaulme, Nordahl Lelandais, Jacques Rançon... Ils ont réussi à relancer par un probable transfert du dossier à Paris l'affaire de la disparition d'Estelle Mouzin en 2003, où la piste Fourniret, qu'ils ont poursuivie, prend de la consistance. Ils portent des idées dédaignées : créer un fichier des enfants disparus, imaginer une procédure où un seul cabinet d'instruction examinerait tout le parcours d'un serial killer, utiliser davantage les nouveaux ressorts de la génétique, l'analyse ADN « par parentèle » permettant de remonter au coupable par ses proches. Ils veulent forcer la justice à ne jamais oublier les criminels qui dorment encore en paix.

Fait d'armes : la relance d'une enquête sur le meurtre de Sylvie Aubert et Saône-et-Loire en 1986, pour lequel ils proposent plusieurs pistes.

Signe particulier : Corinne Herrmann forme les gendarmes, notamment à l'exploitation des scènes de crimes.

Il nous a dit : « La beauté – un retour à la vie, la solidarité, l'action – peut naître sur le fumier de ces affaires terribles. »

13. François Saint-Pierre - 59 ans - l'optimiste

Ce Lyonnais qui défend aussi bien Air France dans la catastrophe du Rio--Paris, le journal Le Monde pour la protection de ses sources ou contre le fichage de Monsanto, les policiers rudoyés par Jean-Luc Mélenchon ou encore l'Union syndicale de la magistrature est un optimiste. Il pense que le droit, autant que la loi, est un rempart aux abus et aux tentations autoritaires. Il a professé cette idée dans plusieurs ouvrages et à l'Institut de la défense pénale de Marseille, organisme de formation qu'il anime.

Fait d'armes : il a relancé l'enquête pour « harcèlement moral » sur le suicide en 2012 d'un magistrat de Nanterre, Lionel Beauvais, dans laquelle est interrogé le rôle d'un ex-procureur, Philippe Courroye. Une première.

Signe particulier : il aime le bleu de Polynésie et l'Italie (en hiver)

Il a dit : « Le droit, loin d'être technique, peut être très propice à l'imagination d'une nouvelle gouvernance, d'une nouvelle société. »

14. Delphine Boesel - 45 ans - l'opiniâtre

Réélue présidente de l'Observatoire international des prisons (OIP, une ONG qu'elle dirige depuis 2015), spécialisée à titre personnel dans le domaine de l'aménagement de peine, Delphine Boesel rame à contre-courant dans un univers surpeuplé de près de 72 000 prisonniers, où le climat sécuritaire est durci sous la pression des condamnés radicalisés. Elle se bat pour faire avancer l'idée que la prison doit préparer à la liberté – certains de ses clients ne la retrouveront qu'après les années 2030, si tout va bien. L'OIP a remis un rapport remarqué sur un sujet tabou, les violences

des surveillants contre les détenus et les conséquences sur la sécurité de l'état indigent des lieux de détention.

Fait d'armes : l'OIP a fait imposer des travaux dans la cour de promenade de Fresnes, où l'État devra nettoyer et aménager toilettes et bancs.

Signe particulier : elle collectionne les sacs à main.

Elle nous a dit : « Donner des droits aux détenus, ce n'est pas en enlever aux surveillants. »

© Martin Bureau / AFP



15. Antonin Lévy - 38 ans - le précoce

Vif esprit à tiroirs et grosse expérience précoce dans les « affaires » les plus retentissantes, formé chez le grand Olivier Metzner, il a fondé cette année son propre cabinet avec son associée Ophélie Claude, emportant avec lui de chez Hogan-Lovells un portefeuille de clients prestigieux : Google, Apple, Renault... Il est entré dans le dossier Lafarge et affrontera en 2020 son premier procès « énorme », celui de François Fillon poursuivi pour l'emploi de son épouse, où il entend plaider – sur la corde raide – une relaxe. Il veut aussi œuvrer dans la prévention des poursuites pour corruption, terrain aventureux où les entreprises semblent pourtant demandeuses. Il est le juriste de l'association d'aide aux migrants Pierre Claver.

Fait d'armes : en avril, il a obtenu avec Baker McKenzie la confirmation en appel de l'annulation d'un redressement fiscal à 1,1 milliard d'euros pour Google.

Signe particulier : fils du philosophe BHL, il aimerait n'avoir aucun signe

particulier, à part le fait d'aimer le saucisson avec du vin blanc.

Il nous a dit (à la création de son cabinet) : « Notre ambition est d'accompagner nos clients dans toutes les étapes des enquêtes administratives, financières, judiciaires ou fiscales. Ce que les Anglais appellent le “dispute”. »

© Mehdi Fedouach /AFP



16. Kami Haeri - 47 ans - le mondialisé

Chez Quinn Emanuel, cabinet américain géant installé à Paris depuis six ans, ce Français d'origine iranienne dirige un pôle d'une dizaine de personnes sur le pénal, le contentieux commercial et la régulation, nouvel eldorado du barreau : discuter, prévenir, arranger, et solder tout en étant prêt à encaisser la charge si le problème arrive « à l'ancienne » chez les juges. C'est ainsi qu'il gère les lourds dossiers Renault et Airbus, entre autres grandes sociétés soupçonnées d'entente, et du sulfureux fonds d'investissement Elliott. Quinn Emanuel se targue aussi de poursuivre les banques, car le cabinet ne veut pas être trop « business ». Kami Haeri est aussi enseignant à Sciences Po, à l'École de formation du barreau et à l'université.

Fait d'armes : il a géré avec doigté pour le compte de Renault le « lâchage » de son ex-patron Carlos Ghosn, avec un signalement au parquet de l'affaire du mariage de Versailles.

Signe particulier : il cultive des tomates anciennes dans son verger et produit ses propres jus, son cidre et son huile d'olive.

Il nous a dit : « Ce qui est merveilleux, c'est la globalisation du droit et des enquêtes. »

© Joël Saget /AFP



17. Martin Pradel - 41 ans - le secourable

Pour le cas terrible des dizaines d'enfants de djihadistes français détenus en Syrie, Me Pradel est avec quelques autres le dernier recours. Ses collègues et lui ont multiplié les procédures à l'ONU, en Europe et en France pour forcer l'État à les faire revenir : échec juridique mais victoire morale ? Martin Pradel, passé dans le cabinet d'affaires Betto Seraglini fin 2018, porte cette cause, tout en travaillant sur des dossiers d'espionnage chinois ou de contentieux commerciaux pour des grandes sociétés.

Fait d'armes : en mars, il a traité avec succès les dossiers de trois des cinq orphelins français âgés de 1 à 5 ans et rapatriés des camps de détention syriens. Une première.

Signe particulier : actif dans des organisations internationales d'avocats, il plaide fréquemment pour des « robes noires » d'autres pays, comme le Turc Can Atalay, écroué par le régime Erdogan pour motif politique.

Il nous a dit : « On ne comprendra le dossier des enfants de Syrie que lorsqu'on prendra conscience qu'on est sur une question de vie ou de mort. »

18. Francis Szpiner - 65 ans - l'inusable

Ses ambitions politiques enterrées après la déconfiture de sa famille politique LR, il est revenu à ce qu'il fait de mieux depuis quarante ans : avocat, avec cinq associés (dont Caroline Toby et François Baroin). Il a toujours cette dimension mondialisée (avec les affaires de Nasser al-Khelaïfi, l'homme du Qatar au PSG), sociétale (l'initiatrice de #BalanceTonPorc Sandra Muller, les plaignantes pour viol contre Tariq Ramadan et contre Luc Besson), financière (il a mis en difficulté l'oligarque russe Rybolovlev), dramatique (les familles de victimes de Merah), et sulfureuse (le commissaire des stupés François Thierry).

Fait d'armes : il a pesé en partie civile au procès en appel d'Abdelkader Merah pour faire retenir la « complicité » de meurtres.

Signe particulier : grand amateur de rugby, il supporte le Stade toulousain.

Il a dit (en plaidant pour Sandra Muller) : « Quand j'étais jeune avocat, on poursuivait les femmes pour avortement. Aujourd'hui, elles ne se laissent plus faire. »

© Stéphane de Bourgies



19. Claudia Chemarin - 49 ans - l'indépendante

Après quatorze ans passés dans un cabinet d'affaires, elle vole depuis cinq ans de ses propres ailes avec deux associés et six collaborateurs. Spécialisée dans le pénal des affaires (elle laisse le contentieux commercial à ses associés), elle a représenté la société Orange au procès des suicides de France Télécom et conseille aussi Air France (avec Me Saint-Pierre) dans le dossier de la catastrophe du Rio-Paris, avec l'idée de dépassionner les

débats. Du simple accident à la grande corruption sur les grands travaux en passant par les infractions au droit du travail ou la diffamation, elle s'est placée sur cet horizon prometteur de la responsabilité des grandes sociétés pour Essilor, LVMH, Auchan, Accor, le Club Med, Valorec... Il y a le curatif et le préventif, le domaine nouveau de la « mise en conformité » qui émerge au fil des lois comme celle appelée « Sapin II ». Il peut parfois relever d'une certaine hypocrisie tant il paraît difficile au monde économique de signer des contrats internationaux et de sous-traiter à l'étranger sans prendre des libertés avec les principes. Me Chemarin, qui défend aussi quelques élus locaux de divers bords inquiétés pour malversations, propose la froide et efficace neutralité du droit.

Fait d'armes : une relaxe en avril pour l'ancien directeur d'un établissement de santé à la Réunion poursuivi pour harcèlement moral présumé sur quatorze personnes.

Signe particulier : un goût certain pour la gastronomie et le vin (de Bourgogne et du Rhône).

Elle a dit : « Je ne fais pas de morale. Je suis une technicienne. »

20. Pascal Garbarini - 55 ans - le Décorseté

Militant nationaliste vingt ans durant, il fut longtemps corseté dans ce rôle tandis que ses clients tombaient sous les balles autour de lui. Le « Beyer » (son patronyme officiel) élevé sans père, qui se faisait insulter à l'école corse, définitivement rebaptisé Garbarini (le nom de son grand-père insulaire), s'est paradoxalement libéré de l'ombre pesante de l'île magnifique en devenant parisien. Les acteurs, dont Alain Delon, se pressent à son cabinet pour leurs petites affaires et peut-être aussi pour son aura canaille. Car les truands corses du « gang du petit bar » lui apportent beaucoup de dossiers et le célèbre clan Horneec l'a engagé, si bien que le bon gars que les « natios » méprisaient dans les années 1990 est devenu un

personnage qui compte, entre le milieu et le grand monde, avec des relations partout (le président de la collectivité corse Gilles Simeoni a défendu Yvan Colonna avec lui). On vient le chercher (comme un des policiers accusés de viol au « 36 ») et il ne se fait pas prier, car entouré de tous ces gens, il a encore la fraîcheur et le sourire d'un débutant. Il a raconté tout cela dans son livre, *Ma Robe pour armure*.

Fait d'armes : il a obtenu le renvoi à l'instruction pour enquête insuffisante d'un dossier où des membres du « petit bar » sont suspectés de l'assassinat de l'avocat Antoine Sollacaro en 2012.

Signe particulier : il jouera dans *La Fille au bracelet*, de Stéphane Demoustier (sortie en 2020), le personnage d'un... président de cour d'assises.

Il a dit (dans son livre) : « La Corse parle au cœur, aux tripes. Pas à la raison. »

21. Richard Malka - 51 ans - le libertaire éclectique

Le compagnon de route de Charlie plaide pour ses deux marottes, la liberté et la laïcité, dans des affaires de presse et d'injures. Il a fait constater que ceux qui accusent le journal d'islamophobie s'égarent en voulant interdire la critique de la religion et de ses extrémismes. Il défend toujours la presse, les dessins d'humour trash de Charlie. Son cabinet est fréquenté par des people – Carla Bruni, Manuel Valls, DSK – et il a été le conseil de la jeune fille refusée dans un bus au motif qu'elle portait une jupe. Il est aussi scénariste d'une vingtaine de BD.

Fait d'armes : la relance de l'affaire de la marquise de Moratalla, riche résidente du Sud-Ouest, avec l'ouverture d'une information judiciaire sur les accusations de spoliation portées par son client, le fils biologique.

Signe particulier : conférencier sur le thème de la liberté, comme à l'Assemblée où il a lancé aux députés : « N'ayez pas peur ! »

Il a dit : « Les menaces sur les libertés ne viennent plus aujourd’hui de l’État, mais de nous-mêmes. »

© Joël Saget / AFP



22. Yassine Bouzrou et Julie Granier - 40 ans et 37 ans - les impertinents

Avec des manières sans vernis, ce duo formé depuis la fac aime être impertinent avec les autorités et se pose en contre-pouvoir dans les dossiers où pointe la raison d’État. C’est vrai de ses batailles sur l’emblématique dossier Adama Traoré, décédé en 2016 après une interpellation, sur celui de la mort de Zineb Redouane, octogénaire marseillaise frappée d’une grenade lacrymogène (enquête délocalisée à leur demande), sur les méthodes policières de répression des manifestations de Gilets jaunes, sur l’affaire de l’attentat de Nice en 2016, ou pour les familles de victimes d’accidents aériens qui veulent questionner Boeing ou Airbus.

Fait d’armes : la nouvelle expertise médicale obtenue en avril 2019 au forceps dans l’affaire Traoré et qui a relancé l’instruction.

Signe particulier : la passion irrationnelle de Me Bouzrou pour le football montre à quel point le ballon rond est un esperanto.

Il nous a dit : « Nous ne sommes pas du genre à discuter avec les juges. Notre rôle est ailleurs, à nos yeux. »

© Stéphane de Sakutin / AFP



23. Ardavan Amir-Aslani - 54 ans - le généreux

Né à Téhéran et arrivé en France avec ses parents en 1979, naturalisé français, Ardavan Amir-Aslani a bâti avec son associé Gérard Cohen un cabinet richissime où se bousculent les États (Indonésie, Irak, Pakistan, Djibouti, Émirats arabes unis...), les multinationales (Vinci, PSA, Lagardère, Bolloré...) et de grandes fortunes. Ce personnage foisonnant et complexe, qui plaide en français et parle anglais, farsi et turc, défend les intérêts de l'huile de palme indonésienne mais fustige sur son blog les ventes d'armes françaises à l'Arabie saoudite. Il aime l'opéra, a été dix ans durant l'avocat de Johnny Hallyday, et aujourd'hui celui de sa veuve. Il travaille à l'échelle planétaire quand il poursuit les milliards perdus du fonds souverain malaisien 1MDB, mais il est profondément parisien dans les petits-déjeuners-débats appelés « Un autre regard » qu'il organise au cercle de l'Union interalliée. Déçu par l'isolement de l'Iran, sa patrie d'origine qu'il a dépeinte dans plusieurs livres, il est profondément français dans sa recherche du débat et dans son goût pour l'histoire, la géopolitique, la culture. Il finance l'émancipation d'étudiants de Seine-Saint-Denis dans une structure appelée « La Grande Famille ».

Fait d'armes : il va ouvrir un cabinet à Bagdad où il a beaucoup d'affaires depuis le changement de régime en 2003.

Signe particulier : il collectionne les objets à l'effigie de lions (son nom signifie « seigneur des lions »).

Il a dit : « Je n'ai pas une goutte de sang français, mais je me sens si français. J'aimerais rendre à la France ce qu'elle m'a donné. »

24. Maître Eolas - le pédagogue

Sur le blog « Journal d'un avocat », parmi les plus lus de France, il explique le droit depuis quinze ans à la lumière de l'actualité avec un esprit pédagogique, impertinent et un humour à froid. Également actif sur Twitter

avec 348 000 abonnés, il a expliqué « comment on fait pour défendre des coupables », « pourquoi les avocats sont si chers », établi qu'on aurait pu, en théorie, poursuivre Zidane pour le coup de tête de 2006, démontré qu'incarcérer les fichés « S » serait une absurdité juridique et morale... Cet entomologiste anonyme est sans doute l'un des meilleurs défenseurs de la justice dans l'opinion.

Fait d'armes : il a remporté en cassation le « cacagate », poursuite entamée par un institut de droite extrême dont il avait brocardé les positions radicales dans des propos scatologiques.

Signe particulier : il veut garder son anonymat, brisé pourtant par certains sur Twitter.

Il a dit (sur son blog) : « Le droit s'apprend en étudiant, mais il se pratique en pensant. »

© Olivier Foeller



25. Élise Arfi - 43 ans - la passionnée

Cette pénaliste qui a grandi à Dieppe a surgi à la faveur d'un livre choc, *Pirate n° 7*. Elle y raconte comment elle a accompagné pendant quatre ans – avant de réduire sa peine à six ans de prison – un jeune pirate somalien, Farhan Abchir, sur son chemin de croix kafkaïen dans les prisons et les cabinets d'instruction. Ce choc entre les milieux, ce cocktail de violence du monde et de combat, c'était son rêve, elle qui a grandi d'abord dans les contentieux commerciaux, le droit des marques, à l'ombre du grand maître Georges Kiejman. Elle y a connu des people comme l'ex-mannequin Inès de la Fressange dans un contentieux victorieux pour... l'utilisation de son

propre nom. Cette travailleuse commence à faire sa place dans un monde masculin et brutal, puisqu'elle défend les bandits, les trafiquants, les violeurs aussi bien que, plus haut dans l'échelle sociale, le rappeur MHD, accusé d'homicide et écroué en janvier, ou encore Ziad Takieddine, Franco-Libanais et protagoniste d'énormes affaires de corruption.

Fait d'armes : tenir depuis plus de cinq ans en défense de Ziad Takieddine, qui a épuisé avant elle de nombreux avocats et dont elle a déjà adouci le sort et le contrôle judiciaire.

Signe particulier : bon niveau à la viole de gambe (un instrument à corde).

Elle nous a dit : « Il faut se faire du mal pour progresser dans le métier d'avocat pénaliste, qui est un métier de perdant. »

26. Arié Alimi - 43 ans - le pacificateur

Ce banlieusard s'est engagé depuis une décennie à la Ligue des droits de l'homme pour le droit de manifester et contre les violences policières. Il veut que soient tirées les leçons de plusieurs faits emblématiques, comme la mort de Rémi Fraisse en 2014 au barrage de Sivens, ou la blessure subie par la figure du mouvement jaune Jérôme Rodriguez. Juif revendiqué, élevé à Sarcelles entre plusieurs communautés, il s'est attiré des haines extrémistes en défendant des manifestants pro-palestiniens et des djihadistes.

Fait d'armes : il a fait relaxer un couple de Gilets jaunes (accusé de vol au Fouquet's) pour irrégularité de procédure (privation de traitement médical).

Signe particulier : il participe à une recherche universitaire et aimerait élaborer une doctrine du maintien de l'ordre républicain.

Il a dit (sur son blog) : « Français, avocat, juif, ayant passé ma jeunesse dans les cités, je revendique chacune de ces identités, dans le désordre. »

27. Jean Boudot - 46 ans - le technicien

Ce Lyonnais, qui a des cabinets à Marseille et à Paris, a été la cheville ouvrière, en partie civile, de l'affaire de non-dénonciation de pédophilie reprochée au cardinal Barbarin. Celle-ci a abouti à la condamnation du premier personnage de l'Église catholique, car à l'audience, où il a accusé le prélat de « mentir », ses questions ont porté, comme au procès du scandale des prothèses mammaires PIP en 2013. Il a développé avec Elsa Loizzo et Rudy Romero une équipe spécialisée dans les affaires militaires : accidents, harcèlement, secret-défense... Il enseigne aussi à l'École de la magistrature et préside l'École des avocats du Sud-Est.

Fait d'armes : la citation directe rédigée dans l'affaire Barbarin a étendu le débat sur l'extension du délit de « non-dénonciation » de faits sexuels.

Signe particulier : il participe à des compétitions de rock depuis l'adolescence.

Il a dit : « Je suis libre-penseur, mais j'ai veillé à ce que cet aspect n'interfère pas dans l'affaire Barbarin. »

28. Éric Morain - 49 ans - le naturel

Disciple du grand Jean-Marc Varaut, ce catholique pratiquant qui a conseillé des élus de la France insoumise s'est pris de passion pour les tenants du vin naturel (sans procédés chimiques ni aucun autre ingrédient que l'eau et le raisin), pourchassés par les « orthodoxes ». Même si le concept n'est encore ni officiel ni labellisé, il en a fait un combat judiciaire et un livre dévoilant les mœurs étranges de la viticulture traditionnelle.

Spécialiste du pénal des affaires dans un grand cabinet, il défend aussi une des plaignantes contre l'islamologue Tariq Ramadan et représente la Fédération nationale des victimes d'attentats.

Fait d'armes : il a fait libérer après quarante ans de prison le plus ancien détenu de France, Michel Cardon.

Signe particulier : il est le dernier porteur de gilet de costume du barreau

de Paris.

Il a dit (dans un procès fictif du vin naturel) : « Je défends la vérité du goût. Même trouble ! Même avec des défauts ! Perlant et dégageant du CO2 s'il le faut ! »

29. Slim ben Achour - 52 ans - le têtù

Ce spécialiste du droit du travail agit sur le terrain des discriminations et aime tenter de nouvelles voies juridiques pour mettre en lumière des problèmes de société encore niés. Il a obtenu réparation avec d'autres pour les Chibani marocains exploités jadis par la SNCF et discriminés dans leurs retraites. Il poursuit les procédures contre le contrôle policier « au faciès » après avoir fait reconnaître avec Me Félix de Belloy en 2016, à la Cour de cassation, que cette méthode pouvait engager la responsabilité de l'État. Il s'avance dans le domaine des discriminations sexistes, avec une procédure sur l'absence présumée de cadre légal pour l'engagement de footballeuses au centre de formation de l'Olympique lyonnais. Il tente aussi d'engager la responsabilité de l'État pour certaines violences policières.

Fait d'armes : avoir engagé cette année les premières actions « de groupe », une procédure collective délicate, contre Safran pour discrimination syndicale et contre BPCE pour discrimination sexiste.

Signe particulier : d'origine tunisienne, de confession catholique, marié à une fille de déportés juifs, il est au croisement de plusieurs identités françaises.

Il a dit : « Il y a une grande demande d'égalité chez les citoyens, et un rejet des discriminations très fort. »

30. Élise Fabing - 36 ans - la digitale

Cette jeune femme, qui vient de créer à Paris son cabinet en droit social avec Arthur Bouchat et Alice Goutner, a obtenu un prix d'innovation pour une

« legaltech », plate-forme destinée aux offices de tourisme. Elle permet d'obtenir des informations juridiques de base, des consultations en ligne et un accès direct aux avocats pour les transactions complexes. Le cabinet Alkemist travaille par ailleurs sur un domaine en pleine expansion, les plans de suppressions de postes sur fond de « risques psychosociaux », l'univers de la « souffrance au travail ». Me Fabing a travaillé, avant de devenir avocate, sur les questions migratoires.

Fait d'armes : ses travaux prospectifs pour automatiser les recours pour les migrants et les victimes de harcèlement moral.

Signe particulier : diplômée du conservatoire de Strasbourg, elle a enseigné le solfège.

Elle nous a dit : « Le numérique est le nouvel horizon du droit et il permettra aux avocats de changer leur métier. »